

<u>Département</u> SOMME
<u>Arrondissement</u> AMIENS
<u>Canton</u> AILLY-SUR-NOYE
<u>Commune</u> THÉZY-GLIMONT

MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT
3, rue de l'église
80440 THÉZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40
Mail : mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com

<u>Membres composant le Conseil</u> 15
<u>Conseillers en exercice</u> 15
<u>Conseillers présents</u> 13
<u>Pouvoir(s)</u> 2

Date de la convocation : 08 juin 2020

Date d'affichage : 22 juin 2020

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le **quinze juin à 20h00**, les membres du Conseil municipal de cette commune, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Patrick DESSEAUX, maire. Vu la conjoncture actuelle et afin de respecter les limites physiques imposées pour cause de COVID 19, le lieu habituel des séances a été délocalisé à la salle polyvalente. Les symboles républicains ont également été déplacés et mis en place dans ladite salle.

Présents : MM. Patrick DESSEAUX (Maire) - Omar LABTANI (1^{er} adjoint)
Mme Marie-Pierre HIRSCH - Corinne DELENCLOS - Julie CHEVALIER -
Monique MEYER – Bernadette LAVOGIEZ
MM. Bertrand DUPUIS - Thomas MULLIER - DELECROIX Eric DEVIGNE Jacky - Jean-
Michel BECUE - Albéric DE WITASSE THÉZY

Absents excusés : MM. Pascal SAILLY (qui donne pouvoir à M. Jacky DEVIGNE) et Joël LEDRU (qui donne pouvoir à Bernadette LAVOGIEZ)

Secrétaire de séance : M. Bertrand DUPUIS

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 3 juin 2020
2. Election des délégués de la commune aux réunions sécurités (CLDT)
3. Election du représentant des questions défense – correspondant armée de l'air
4. Désignation des référents pour la salle des fêtes
5. Désignation des référents pour le cimetière et l'église
6. Révision loyer du commerce et demande d'exonération pour cause COVID
7. Prime exceptionnelle à agent communal

8. Acceptation remboursement AMP
9. Modification des régies communales de recettes
10. Convention d'adhésion PAYFIP
11. Modifications statutaires du syndicat de voirie du Sud Amiénois
12. Contrats de remplacement temporaire d'un agent titulaire : autorisation à signer la convention
13. Contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité
14. Présentation de devis pour réalisation d'un trottoir rue de Glimont en raccordement avec la résidence les Vergnes
15. Présentation de devis pour création de 5 places de parking allée des Tilleuls

Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures et vingt-cinq minutes.

Il nomme M. Bertrand Dupuis secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 3 juin 2020

Le procès-verbal du précédent conseil municipal a été approuvé à l'unanimité. Aucune remarque ou question n'ont été formulées.

2. Election des délégués de la commune aux réunions sécurités (CLDT)

Ont été élus à l'unanimité conseillers municipaux délégués titulaires et suppléants de la commune aux réunions de sécurité :

Délégués CLTD auprès de Madame la Préfète	Patrick DESSEAUX Bertrand DUPUIS Omar LABTANI Albéric DE WITASSE THEZY	Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant
--	---	--

3. Election du représentant des questions défense – correspondant armée de l'air

Ont été élus à l'unanimité conseillers municipaux délégués titulaire et suppléant aux questions de défense – correspondant armée de l'air :

Conseiller municipal en charge des questions de « Défense » Correspondant « Armée de l'Air »	Bertrand DUPUIS Albéric DE WITASSE THEZY	Titulaire Suppléant
---	--	------------------------

4. Désignation des référents pour la salle des fêtes

Ont été désignés à l'unanimité référents pour la salle des fêtes :

Référents « salle des fêtes »	Omar LABTANI Pascal SAILLY Jacky DEVIGNE Corinne DELENCLOS	
--------------------------------------	--	--

5. Désignation des référents pour le cimetière et l'église

Ont été désignés référents pour le cimetière et l'église :

Référents « cimetière et église »	Omar LABTANI Albéric DE WITASSE THEZY Monique MEYER Corinne DELENCLOS Joël LEDRU Bernadette LAVOGIEZ Albert LAURENT Paul FOURNIER	
--	---	--

6. Révision loyer du commerce et demande d'exonération pour cause COVID

Monsieur le maire fait lecture d'un courrier que lui ont adressé les exploitants du café « couleur d'antan » demandant l'exonération de loyers pour le commerce et le logement, pour les 2 mois et demi de confinement, en raison de l'absence totale de revenus. Cela représente deux loyers et demi de 750 € (loyers du commerce et du logement). Le loyer du commerce représente 300 € et le logement représente 450 €.

Le conseil vote à l'unanimité l'exonération des loyers du commerce pour 2,5 mois, soit 750 €.

7. Prime exceptionnelle à agent communal

Monsieur le maire propose le vote d'une prime exceptionnelle à M. Sylvain POMMIER, suite à son engagement et son professionnalisme en faveur du village pendant la période de confinement. Monsieur le maire propose une prime exceptionnelle de 1000€.

Le conseil vote l'attribution de cette prime à l'unanimité.

8. Acceptation remboursement AMP

Monsieur le maire propose l'acceptation d'un chèque venant des Assurances Mutuelles de Picardie pour un montant de 1878 €, correspondant au 1^{er} acompte de l'accident du candélabre de la résidence les Vergnes (accroché par une voiture).

Le conseil vote l'acceptation de ce chèque à l'unanimité.

9. Modification des régies communales de recettes

Monsieur le maire propose les modifications des deux régies communales de recettes de la commune en mettant à jour le nom des nouveaux régisseurs :

- ✓ Johanne KRAMERS (secrétaire de mairie)
- ✓ Eric DELECROIX
- ✓ Albéric DE WITASSE THEZY
- ✓ Bertrand DUPUIS

Le conseil vote cette modification à l'unanimité.

10. Convention d'adhésion PAYFIP

Monsieur le maire présente le mode de paiement PAYFIP et propose de passer convention avec la DGFIP pour l'utilisation de ce mode de paiement. Celui-ci permet de faciliter le paiement par internet, par exemple pour les loyers et titres. Il s'agit d'un paiement moderne pour les administrés, se voulant simple et rapide.

Le conseil vote cette adhésion à l'unanimité.

11. Modifications statutaires du syndicat de voirie du Sud Amiénois

Le SIVOM de Boves a vu ses attributions changer et est devenu un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique), dont à compétence unique est la voirie. Ses statuts ont donc changé. Le SIVU a pris la dénomination de syndicat de voirie du sud Amiénois. Son siège se trouve dorénavant à Vers-sur-Selle et non plus Boves. Ses attributions restent inchangées.

Le conseil approuve les modifications statutaires à l'unanimité.

12. Contrats de remplacement temporaire d'un agent titulaire : autorisation à signer la convention

Monsieur le maire propose de l'autoriser à signer une convention avec le centre de gestion du personnel communal pour la rédaction et le suivi d'un contrat à durée déterminée, pour le remplacement temporaire d'un agent titulaire, pour 10h00 par semaine au regard de ses contraintes dans les autres communes. Ce contrat est prévu pour une durée d'un mois, soit jusqu'au 10 juillet 2020.

Un 2^{ème} contrat, d'une durée d'un mois également, est prévu pour Claudie PECHON pour aider la nouvelle agente à hauteur de 5h00 par semaine.

Cette convention représente un coût uniquement en cas d'utilisation du service, pour 6% du montant de la masse salariale.

Cette autorisation est votée à l'unanimité.

13. Contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité

Monsieur le maire signale qu'il a recruté un agent à temps partiel (3 jours semaines, soit 24 heures) à partir du 16 juin pour une durée de 5 mois pour aider l'agent communal titulaire. Ce recrutement entre dans les prérogatives du maire et a été validée par l'ancien conseil municipal. Le nouvel agent est soumis à une période d'essai de 3 semaines.

Ce contrat est rédigé et géré par la commune et n'entre pas dans le cadre de la convention évoquée au point n°12 du présent procès-verbal.

La conclusion du contrat est votée à l'unanimité.

14. Présentation de devis pour réalisation d'un trottoir rue de Glimont en raccordement avec la résidence les Vergnes

Monsieur le maire présente le devis pour la réalisation d'un trottoir reliant la rue de Glimont avec la résidence les Vergnes. Le montant du devis est de 2 427,71€ TTC (2 023,09€ HT)

Le devis est validé à l'unanimité.

15. Présentation de devis pour création de 5 places de parking allée des Tilleuls

Monsieur le maire présente un devis pour aménager le stationnement allée des Tilleuls en retirant un arbre. Ces aménagements ont, de plus, vocation à améliorer la sécurité du croisement de la rue Cadet et de l'allée des Tilleuls.

Le devis proposé est à 10 557,38€ TTC (8 797,82€ HT).

Le devis est validé par le conseil à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h40.

Pour extrait conforme,

Le maire,

Patrick DESSEAUX

